



► Communiqué de presse

LE 19 MARS, EN GRÈVE POUR NOS SALAIRES

Dans le cadre unitaire fixé par les organisations syndicales de la fonction publique, le **SNALC** appelle à la mobilisation et à la grève le 19 mars prochain sur la question des rémunérations. Il est urgent d'ouvrir sans délai des négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures générales pour les salaires.

Le **SNALC** constate et condamne l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations dans un contexte d'inflation encore soutenue. Le **SNALC** demande la revalorisation du point d'indice, des mesures indiciaires et un rattrapage salarial sans contreparties pour l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale et du Supérieur. Le **SNALC** considère que les annonces du président de la République sur une meilleure reconnaissance du « mérite » constituent une diversion, alors qu'on nous prépare une année blanche sur le plan des mesures salariales.

Le **SNALC** s'oppose à l'annulation de 700 millions d'euros de crédits dans le budget d'une Éducation nationale exsangue. Il revendique l'abandon du pacte, pour que l'enveloppe budgétaire y correspondant soit reversée dans des mesures générales. Il revendique aussi un travail spécifique pour l'ensemble des contractuels afin de les sortir de la pauvreté forcée dans laquelle l'État les places : fin des temps incomplets imposés pour les AESH, élaboration d'une grille indiciaire pour les AED, perspectives d'avancement pour tous, création de corps de fonctionnaires de catégorie B pour les AED et les AESH.

L'analyse du **SNALC** n'a pas changé : la crise d'attractivité que connaissent la plupart de nos métiers est due en grande partie au manque d'attractivité salariale et à la baisse de pouvoir d'achat depuis plusieurs décennies. Les économies court-termistes faites par nos gouvernants sur notre dos fragilisent notre société toute entière, et seront à terme très coûteuses. C'est pourquoi il faut se mobiliser le 19 mars, puisque le mot d'ordre est clair et unitaire : **les salaires !**

Paris, le 4 mars 2024

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr